

ASSEMBLÉE NATIONALE

28 octobre 2022

D'ORIENTATION ET DE PROGRAMMATION DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR - (N° 343)

RETIRÉ AVANT DISCUSSION

AMENDEMENT

N ° CL724

présenté par
M. Boudié, rapporteur

ARTICLE 4

À l'alinéa 4, substituer à la première occurrence du mot :

« prévue »

le mot :

« définie ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.